

Rappels des dangers :

Incendie

L'essentiel à retenir

Le niveau de vulnérabilité d'un ouvrage permet de définir et de mettre en place les mesures de prévention nécessaires à la lutte incendie.

Vulnérabilité incendie

- La notion de vulnérabilité est classée en 3 niveaux « Basse - moyenne et importante »
- L'analyse de vulnérabilité est réalisée individuellement sur chaque secteur. Les paramètres utilisés pour la classification sont liés au niveau d'intégration du secteur (présence de matériaux définitifs, de câbles,...) et à l'avancement du bateau (fermeture des sections, présence d'énergie,...).
- Pour chaque niveau de vulnérabilité, des mesures de prévention sont définies et sont à mettre en place (*cf. voir tableau 1*).
- Un tableau, édité par MPH, récapitule le niveau de vulnérabilité de chaque secteur pour un ouvrage donné (*cf. tableau 2*). Ce document est mis à jour dès que nécessaire et conjointement par HSE, MPM et le courtier en assureur. Ce dernier lui est transmis à chaque visite.

Obligatoire EE

Suivi des modifications

A	25/03/2024	Version initiale	
Rédacteur : Conseillers SSTE Laubeuf Réfèrent incendie	Vérificateur : Responsable Pilotage Production Visa : Acquis	Approbateur : DSSTE	Date : 19/04/2024 VISA : Acquis

	Caractéristiques	Mesures de prévention
VULNERABILITE BASSE 1 	Travaux de coque uniquement : Pas ou peu de matériaux définitifs inflammables et feux nus importants Ex : secteurs en équipement coque	<ul style="list-style-type: none"> • Rondes de risques • Intervention des secours internes et donne l'alerte aux secours extérieurs • Gestion de la coactivité ACD et feux nus par Permis de Travail et réunion de coordination journalière. <ul style="list-style-type: none"> • Rangement fin de poste • Extincteurs dans les secteurs • Séparation des réseaux aspiration fumées et vapeurs • Utilisation de caisse en fer à la place du bois, carton ou recouvrir de toile alu
VULNERABILITE MOYENNE 2 	Intégration partielle : (1 module ou berceau intégré) Structure avec présence de câbles Quelques matériaux inflammables et feux nus importants	<u>Intégrer les mesures de préventions vulnérabilité 1</u> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de moyens de communications (téléphones rouges, talkie-walkie) <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de détection incendie • Utilisation extincteurs eau déminéralisée dans les locaux nucléaires (CCN, LASCAN, ...) • Protection des câbles par des matériaux ignifugés (ex : toiles aluminisées) <ul style="list-style-type: none"> • Rondes de feux • Ronde caméra thermique en fin de poste le soir dans les locaux concernés suite travaux feux nus
VULNERABILITE IMPORTANTE 3 	Secteur totalement intégré (Tous les modules / berceaux) Fermeture des sections Bateau fermé	<u>Intégrer les mesures de préventions vulnérabilité 1 & 2</u> <ul style="list-style-type: none"> • Présence d'un rondier feux nus lors des opérations de soudage, découpage, meulage • Rondes caméra thermique à T+1h après le retour du permis de travail feu nu <ul style="list-style-type: none"> • Géolocalisation par puces RFID

Tableau 1 : Caractéristiques de l'évaluation de la vulnérabilité

Sections et pré équipements	Date	Niveau de vulnérabilité incendie évalué
Secteur H, ballast AV	26/09/22	
Secteur A	11/07/23	MAM embarqué ; jonction AB
Secteur B	11/07/23	BDVE embarqué ; jonction AB
Secteur C	11/07/23	
Secteur D	21/09/23	BDPCNO et BSAUX embarqués
Secteur E	21/09/23	E120 - E130 reconstitués / MLA en place
Secteur F, ballasts AR	26/09/22	

Tableau 2 : Exemple d'évaluation de la vulnérabilité sur un barracuda